

DU TAF AU TRACT



Le bulletin territorial SNPES/PJJ/FSU PACAC

DÉMÉNAGEMENT DE L'UEMO D'AVIGNON

ENFIN ! OUI MAIS....

du 2 rue Victor Hugo au 6 passage de l'Oratoire...

Avignon, le 22 mars 2021

C'est un petit événement historique qui vient de se produire dans notre petite PJJ du Vaucluse. Comme cela a été annoncé dans les plaquettes rutilantes de la Dir, nous sommes dans la période de l'accompagnement au changement... Et pour l'UEMO d'Avignon, le changement c'est maintenant, avec le déménagement qu'on réclamait depuis plusieurs années avec les personnels du service.

Les archives nous apprennent que ces locaux appartiennent à la PJJ depuis, au moins, 1974. Ce service qui était avant une COE (Consultation orientation éducative), puis un CAE (Centre d'action éducative) est devenu après plusieurs transformations une UEMO et un STEMO. Un service qui a déjà connu en 2017 une restructuration pas très heureuse, dont une des conséquences les plus difficiles fut les fermetures de postes pour certains collègues qui le vécurent de manière amère. Ces locaux qui avaient sans doute leur charme pendant un temps, sont apparus de plus en plus inadaptés aux missions exercées par la PJJ. Ce dossier était régulièrement mis sur le bureau des Dt respectifs. Combien de temps pouvait-on encore continuer d'accueillir du public dans ces locaux tarabiscotés ? Les collègues se sont pourtant constamment adaptés jusqu'à ce que la COVID passe par là. Comme quoi....

L'arrivée du Coronavirus a clairement fait comprendre qu'il n'était plus possible de continuer ainsi. Nous avons alerté régulièrement la Dt et la DIR sur les conditions d'accueil intenables dans ces locaux et sur l'inadéquation avec les consignes sanitaires, notamment le respect des mesures barrière. Malgré nos multiples relances en audience, cela n'a pas suffi et il a fallu aussi que les collègues manifestent leur colère par le truchement d'une interpellation de l'Inspection Générale de la Justice par l'ASP du service pour que finalement l'hypothèse du déménagement devienne possibilité concrète.

Cela a demandé un certain acharnement, mais le résultat est là. Les collègues ont donc déménagé depuis le mercredi 18 mars et disposent aujourd'hui de locaux dignes de ce nom, qui permettent d'accueillir les jeunes et leurs familles dans de



bonnes conditions. C'est une satisfaction pour tout le monde.

Néanmoins, cette avancée considérable est quelque peu ternie par la suppression d'un poste d'éducateur.trice pour la prochaine mobilité. Quel dommage que la fête soit gâchée ainsi... Ce poste, précédemment occupé par une titulaire jusqu'en septembre dernier était devenu vacant suite à une mutation mais n'avait pas été proposé une première fois lors de la dernière mobilité. Après notre interpellation, la DT nous avait annoncé qu'il s'agissait d'une malencontreuse omission... Dont acte. Erreur qui devait être rétablie lors de la prochaine mobilité évidemment... Et rebelote, ce poste n'apparaît de nouveau plus dans la circulaire de mobilité. On réinterpelle la Dt qui ne nous répond pas dans un premier temps, puis la Dir qui nous explique doctement que ce poste était simplement supprimé en raison de la baisse de l'activité du service.... De qui se moque-t-on ?

Mais pourquoi ne peut-il y avoir un peu de cohérence et d'honnêteté dans ce monde ? Pour remplacer le poste de titulaire, nous avons certes obtenu le renfort d'une collègue contractuelle, mais cela ne peut entériner de fait la disparition d'un poste budgétaire. Nous refusons ces manœuvres dilatoires. Nous refusons que le recours à la précarité à travers le recrutement des contractuel.les, serve de variable d'ajustement pour au final fermer des postes. La ficelle est un peu grosse... Nous demandons, par conséquent, le maintien de ce poste de titulaire et exigeons que ce poste apparaisse dans la circulaire de mobilité. L'argument de l'activité n'est pas un argument recevable. D'autant plus que l'activité de l'UEMO d'Avignon, même si on englobe l'UEMO de Cavaillon, est restée stable depuis plusieurs années. L'année à venir risque d'être compliquée avec la gestion toujours aussi tendue de la crise sanitaire et la mise en route du CJPM. Dans un tel contexte, fermer des postes de titulaires est inacceptable. Si « *Fédérer, accompagner et innover en faveur des parcours des jeunes* » signifie fermer des postes d'éducateur.trices, on ne validera pas la stratégie régionale.

